

Mme. Frédérique LARDET  
Mme. Véronique RIOTTON  
M. Xavier ROSEREN

*Députés de la Haute-Savoie*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 octobre 2018

### **Gens du voyage : les députés LaREM se félicitent de l'adoption de la proposition de loi au Sénat**

Après examen à l'Assemblée nationale en juin 2018, les sénateurs dont ceux de Haute-Savoie Loïc Hervé, Cyril Pellevat et Sylviane Noël, ont adopté définitivement hier en deuxième lecture la proposition de loi relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites.

Les députés LaREM de Haute-Savoie se félicitent que leurs collègues sénateurs aient adopté ce texte dans les mêmes termes que ceux de l'Assemblée nationale, ouvrant ainsi la voie à la promulgation rapide de la loi pour une mise en œuvre dès que possible.

Il s'agit d'un texte équilibré, qui apporte de nouveaux outils aux élus locaux face aux installations illicites, et notamment :

- Plus de pouvoirs aux maires qui remplissent les obligations qui leur incombent en application du schéma départemental ;
- Doublement des peines encourues en cas de stationnement illicite en les portant à 12 mois d'emprisonnement et à 7.500 euros d'amende;
- Création d'une amende forfaitaire comprise entre 400 (amende forfaitaire minorée) et 1000 euros (amende forfaitaire majorée).

Ce texte, largement débattu et retravaillé avant l'été par l'Assemblée nationale pour supprimer les mesures inutilement répressives, apporte des solutions concrètes aux élus locaux. Sa mise en œuvre rapide permettra de contribuer à apaiser les tensions récurrentes en Haute-Savoie autour des déplacements de gens du voyage.

Les députés LaREM de Haute-Savoie restent pleinement mobilisés sur ce sujet et veilleront à ce que sa mise en application puisse se faire très rapidement.

**Contact presse :**

Sarah Pineau, collaboratrice parlementaire de Frédérique LARDET, 01.40.63.74.61

Alexis Cintrat, Collaborateur parlementaire de Véronique RIOTTON, 01 40 63 74 58

Charlotte Dewitte, Collaboratrice parlementaire de Xavier ROSEREN, 01 40 63 74 66